Image not found or type unknown

droits sur une succession d'une personne ayant l'usufruit d'une m

Par **ccordier**, le **28/06/2011** à **22:10**

bonjour,
ma belle mère vient de décèder, elle avait l'usufruit de la maison appartenant a son premier mari décédé en 1955 et avec qui elle avait eu 8 enfants, elle s'était remariée et était de nouveau veuve depuis 1991 et avait 2 autres enfants avec son second mari qui n'a vait aucun droit sur la maison
a ce jour, pouvez me confirmer que les héritiers de cette maison sont bien les 8 enfants du premier mariage et les 2 autres enfants n'entrent pas dans la succession de la maison mais seulement sur les comptes de la banque
avec mes remerciements
bien cordialement

Par **youris**, le **28/06/2011** à **22:32**

bjr,
ce sont les nus propriétaires qui deviennent pleins propriétaires de la maison donc certainement ses 8 enfants.
cdt

Par **Domil**, le **28/06/2011** à **23:15**

ça dépend si elle avait aussi ou non, une part en pleine propriété

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés